



Ma fille a quittez le domicile pour aller chez son copain

Par **Aurore08170**, le **04/03/2019** à **17:22**

Bonjour, rn rnJe suis dans une situation désespérée : ma file de 19 ans àrntout foutu en l'air pour un garçon, c'est à dire qu'elle ne c'est pas présentée au bac, du coup, elle n'a pas de diplôme, ne veux rien faire, reste à la maison et c'est moi qui doit subvenir à tout ses besoins. En plus de ça, mademoiselle se sauve pendant des semaines chez lui et revient quand ça lui chante. Je suis à bout, je n'en peux plus avec elle. A ce jour, elle a quitté le domicile et refuse de rentrer. Je ne sait plus quoi faire. Pourriez vous me dire ce que je dois faire car je n'en peux plus et, là, à ce stade, plus envie de la voir. Aidez moi, svp, je risque quoi si je ne veux plus d'elle à mon domicile. Elle a 1 frère et 1 soeur que ça touche aussi.rnrnMerci et cordialement en attente d une réponse.

Par **amajuris**, le **04/03/2019** à **18:14**

bonjour,rnjuridiquement elle est majeure donc vous ne pouvez rien lui imposer.rnpar contre rien ne vous oblige à l'accueillir quand ça lui chante.rnsi elle a les clefs de votre domicile, vous pouvez les récupérer ou changer les serrures.rnsi elle vous vous répond que vous avez une obligation alimentaire envers elle, vous pouvez lui répondre qu'elle n'a qu'à saisir le JAF et devant le juge, vous expliquerez son comportement.rnsalutations